



Bureau - Covid 19 - Visio

Réunion du Mercredi 08 Avril 2020

Ouverture de la séance à 17 h 15.

Présents en visio-conférence : M. LECLERC Jean-Claude, Président du Comité Régional, M. SINEUX Bernard, Secrétaire Général, M. DEVAUX Alain, Trésorier Général, MM. COURIEUT Marcel, HENRY Jean-Pierre, Vice-présidents délégués. Mme DELARUE Nicole, MM. HUCHE Michel, LE NAHEDIC Claude, membre.

Assistent à la réunion en visio-conférence : M. COLARD Sébastien, Responsable Administratif et Financier, M. LOUVET David, Directeur Technique Régional.

La réunion de Bureau se voit dans l'impossibilité de se tenir en présentiel, du fait de la situation exceptionnelle appréciée par les autorités publiques, en interdisant tout déplacement et/ou rassemblement de personnes, le Président du Comité Régional est autorisé à décider de la tenue de séance de Bureau par voie de conférence électronique.

Toute réunion prévue jusqu'à la fin du confinement se tiendra en visio-conférence sur Teams.

Avant de commencer cette réunion, le Président Régional, M. Jean Claude LECLERC remercie les membres du Bureau d'être présents et d'avoir réussi à se connecter en visio-conférence ou par téléphone. Il est heureux de pouvoir entendre et échanger de façon officielle pour le Comité de Normandie.

Le Président du Comité évoque les différents échanges qu'il a pu avoir avec ses homologues régionaux et les membres de la FFC, depuis l'arrêt des manifestations cyclistes le 13 Mars 2020. En effet, plusieurs questions sportives se posent avec la propagation du virus Covid-19 (Report des championnats régionaux, championnat de France Route Elite, Tour de France, Trophée de France des Jeunes Cyclistes, saison cyclo cross et même un report de la période de mutation).

Un Conseil Fédéral est prévu ce samedi 11 Avril 2020 en visio-conférence.

I) - Epreuves Annulées

Un point est fait sur les épreuves concernées par l'arrêt des manifestations depuis le 13 Mars 2020 et ce jusqu'au 1^{er} Juin 2020 inclus, selon le communiqué officiel de la FFC. Sont concernées 254 épreuves, toutes disciplines confondues, soit :

- 8 courses de 1^{ère} Catégorie
- 21 courses de 2^{ème} Catégorie
- 29 courses de 3^{ème} Catégorie
- 84 courses de Dép 1-2-3-4
- 49 courses Minimes Cadets
- 50 courses Ecole de Vélo
- 3 courses de Juniors
- 6 courses de VTT
- 4 courses de BMX

Le manque à gagner pour le Comité, pendant cette période s'élève à 102 300 €. Il comprend les droits d'organisation et les engagements nets pour le Comité.
Sur les 254 courses concernées par cet arrêt, 37 seraient reportées à la date d'aujourd'hui.
Tous les clubs concernés n'ont pas encore répondu.

II) - Sélections Régionales et Départementales

Les sélections Départementales et Régionales sont touchées par l'arrêt de manifestation. Dans toutes les disciplines, il est noté des annulations d'épreuves (Coupe de France Route Juniors, Route Femmes, VTT, BMX, Piste, ROF).
Les Comités ne pourront envoyer d'équipes sur ces manches non remplacées. D'un point de vu sportif, cela va être pénalisant pour les coureurs.

III) - Finance

Un point financier est fait par le Responsable Administratif et Financier.
Il détail son intervention en 2 points :

- Compte de résultat :

Une projection du résultat du Comité de Normandie pour l'année 2020 a été expliquée. Celui-ci fait apparaître un déficit de 50 910 €. Il est lié à la crise sanitaire que connaît le Pays et l'arrêt de manifestation cyclistes jusqu'au 1^{er} Juin inclus, pour le moment. Un réajustement sur les licences a été pris en compte. Il y a actuellement 5 905 licences en Normandie contre 6 841 en 2019. Une diminution des postes carburants, péages, hébergements a été opérée, liée à une annulation de certaines épreuves officielles. Un réajustement sur la masse salariale et sur les congés payés a été fait. De plus, une demande de chômage partiel a été initiée pour une partie du personnel du Comité de Normandie. Un effort aux Comités Départementaux est demandé (la subvention départementale de 3 500 € tomberait pour 2020 à 2 500 €, de façon exceptionnelle).

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres du bureau.

- Trésorerie :

La trésorerie du Comité de Normandie va se retrouver très impactée par cette crise qui dure dans le temps. En effet, les 254 courses annulées entre le 13 Mars et le 1^{er} Juin représentaient une rentrée d'argent significative. De plus, il est tenu compte d'un possible arrêt sur la prise de licences jusqu'à la fin de saison actuelle. Par contre, le Comité de Normandie va devoir payer ses frais fixes mensuels de façon normale. Un plan de trésorerie a été étudié et va être communiqué dans les prochains jours aux membres du Comité Directeur et à la FFC, comme demandé.

Il est donc demandé aux clubs de se mettre à jour des courses (cyclo cross et début de saison) non payées et sur les licences envoyées et non payées ce jour. Le cout total de ces factures représente la somme de 115 000 €. Cette somme est aussi expliquée et séparée, par les clubs qui paient de façon régulière mais qui n'ont pas payé la dernière facture et les clubs débiteurs.

Concrètement, le Comité avait en réserve financière au début de l'exercice la somme de 120 000 € et pourrait se retrouver à la fin de l'exercice avec une réserve de 20 à 30 000 €. La saison 2020 et la saison 2021 pourrait être compliquée sur le plan financier.

Des demandes de gestes commerciaux ont été demandées aux différents assureurs du Comité (véhicules, marchandises transportées) et d'autres sont à l'étude.

La FFC va de son côté, contracté un prêt, auprès de la BPI. Si le Comité n'en a pas le choix, il devra en faire de même.

IV) - Calendrier

Un Calendrier sur la 2^{ème} partie de saison est à l'étude et sera élaboré par le Responsable Administratif et Financier, avec l'aide des 5 Présidents Départementaux. La priorité sera donnée aux courses déjà inscrites. Les Présidents Départementaux devront remonter les informations nécessaires à Sébastien Colard.

Les clubs seront prévenus en temps et en heure pour leur épreuve.

Par ailleurs, les assurances vont continuer à être délivrées dans les prochains jours pour les épreuves à partir du 02 Juin 2020, ceci afin de respecter le délai pour déposer les dossiers en Préfecture.

V) - Questions Diverses

- Le DTR demande à prendre en compte les coureurs Juniors 2 et Espoirs 4 qui vont se retrouver très pénalisés par une saison 2020 blanche ou quasi blanche. Est-il possible de mettre pour 2021, 3 années Juniors et 3 années Espoirs. La réflexion va être abordée au Conseil Fédéral ce samedi.

- Jean Claude LECLERC annonce que le Président de la FFC va intervenir officiellement pour les problèmes rencontrés sur les réseaux sociaux ou certains licenciés demandent une remise ou un remboursement total de leur licence 2020.

- Bernard SINEUX fait un point sur la Route de l'Ouest Féminine qui va être amputée de 3 épreuves sur les 5 initiales en 2020.

- Certaines épreuves de Coupes de Normandie ou Championnat de Normandie seraient reportées en fin de saison 2020 (Septembre - Octobre).

- Le Comité de Normandie ne fera pas paraître son journal mensuel, Normandie Cyclisme à fin Mars et fin Avril pour cause d'inactivité. Ces 2 numéros paraîtront en fin de saison, lorsqu'il y aura matière à faire un journal de façon correcte pour les abonnés.

- Le Président du Comité Régional souhaite une nouvelle réunion de Bureau en visio-conférence le mercredi 22 Avril.

Fin de réunion 19h15

Le Secrétaire Général
Bernard Sineux